

# Évaluation du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (ICC) du CRSNG et du Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés (FISCC) du CRSH

## À PROPOS DES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Le CRSNG, en collaboration avec les Instituts de recherche en santé du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines, administre le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté.

Le Programme d'ICC vise à accroître le développement économique des communautés canadiennes et à créer de nouveaux emplois spécialisés, en renforçant la capacité des collèges d'entreprendre des activités de recherche et développement (R et D) et des projets en partenariat avec le secteur privé, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME). Il cherche également à contribuer à l'innovation aux niveaux local et régional en favorisant la commercialisation, le transfert de technologie ainsi que l'adaptation et l'adoption de nouveaux produits et services et de technologies nouvelles.

Sept types de subventions sont offertes aux collèges canadiens dans le cadre du Programme d'ICC, cela dit, seuls trois d'entre eux ont été évalués dans le cadre de la présente évaluation :

- les subventions d'établissement de centres d'accès à la technologie (ECAT),
- les subventions de recherche et développement appliquée (RDA), avec deux niveaux de financement possible (RDA2 et RDA3), et
- les subventions de chaires de recherche industrielle dans les collèges (CRIC).

Le FISCC vise à favoriser l'innovation sociale au Canada en établissant des ponts entre le talent, l'expertise, les capacités des collèges du Canada et les besoins en matière de recherche des organismes communautaires locaux. On s'attend à ce que les projets financés non seulement formulent des idées ou solutions nouvelles en réponse aux défis sociaux ou développent celles qui existent déjà, mais conçoivent des produits, des initiatives, des processus ou des programmes aux retombées positives pour la société. En 2017, le gouvernement fédéral a décidé d'intégrer le FISCC au programme, plus vaste, de l'ICC.

## POINTS À AMÉLIORER ET PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS

### 1. Conception et exécution des programmes d'ICC et du FISCC

Dans l'ensemble, les relations qu'entretiennent les parties prenantes avec le CRSNG et le CRSH semblent tout à fait positives. Certains des aspects qui pourraient être améliorés comprennent :

- De meilleures perspectives pour le financement de projets liés aux disciplines des sciences humaines et des sciences de la santé, une meilleure reconnaissance des contributions en nature offertes par les partenaires de R et D.
- Une meilleure prise en compte des questions entourant le mécanisme actuel d'allègement de la charge d'enseignement des membres du corps professoral.
- Une réduction du délai d'examen des demandes de subvention.
- Une augmentation de la proportion des fonds de subvention qui peuvent être utilisés pour les coûts indirects et les dépenses admissibles.
- Des modifications aux exigences de déclaration pour certaines subventions du Programme d'ICC.

### 3. Programme enrichi et apprentissage par l'expérience pour les étudiants de niveau collégial

Le Programme d'ICC et le Fonds FISCC :

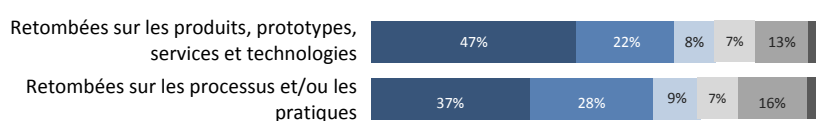
- Améliorent le contenu des cours : intégration d'exemples, d'études de cas et de résultats de recherche dans le contenu des cours; mise à jour du matériel didactique pour ce qui touche aux techniques et aux protocoles d'analyses.
- Offrent de plus grandes possibilités d'offrir aux étudiants une formation pratique (c.-à-d., travail en laboratoire) et rendent obligatoire la lecture des rapports de projets. Les professeurs acquièrent des connaissances, en participant directement à la R et D ou en partageant de l'information entre eux.

### 4. Soutenir l'innovation commerciale et le développement économique

Peu importe la subvention et le type de participation des partenaires et des clients des centres d'accès à la technologie, les responsables de projet, les directeurs de CAT, les titulaires de chaire, les partenaires et les clients de CAT s'entendent généralement pour dire que les projets :

- Répondent presque toujours aux besoins des partenaires ou des entreprises clientes.
- Atteignent les résultats escomptés, le niveau de perception selon lequel les résultats ont été atteints augmentant avec le temps.
- Permettent d'accroître les activités de R et D au sein de leur organisation.
- Aboutissent à des produits, services ou technologies, nouveaux ou améliorés.
- Se traduisent par une augmentation des revenus et des effectifs (tel que le rapportent 29 % des clients des CAT qui avaient terminé un projet de R et D appliquée ou de services techniques et commerciaux).

Près de deux-tiers des clients des CAT sondés ont indiqué qu'ils avaient obtenu ou étaient en voie d'obtenir les résultats suivants :



S'est réalisé | Pas encore, mais se réalisera probablement | Ne se produiront probablement pas | NA | Ne sait pas | Sans réponse

## RECOMMANDATIONS

1. Continuer à financer le Programme d'ICC, lequel soutient l'innovation et renforce la capacité de recherche des collèges et des PME.
2. Mener des discussions avec les établissements admissibles sur les défis que pose l'allègement de la charge d'enseignement des professeurs, afin de trouver d'autres mécanismes possibles.
3. Examiner et envisager de mettre à jour le mécanisme qu'il utilise pour appuyer les coûts indirects de la recherche.
4. Examiner les exigences en matière de production de rapports afin de veiller à ce que les renseignements recueillis soient utiles, accessibles et comparables, tout en réduisant le fardeau de reddition.
5. Envisager une étude de suivi pour examiner plus à fond les résultats des projets du FISCC financés en 2015 et évaluer dans quelle mesure le programme a atteint les résultats attendus.

## À PROPOS DE L'ÉVALUATION

L'évaluation du Programme d'ICC couvre la période de 2010-2011 à 2016-2017, tandis que celle de l'évaluation du FISCC du CRSH s'étend de 2014-2015 à 2016-2017.

Pour évaluer la mesure dans laquelle le Programme d'ICC et le FISCC ont atteint leurs objectifs et les résultats attendus, l'équipe d'évaluation a eu recours à de nombreuses sources d'évaluation, dont :

- une revue de littérature, des analyses documentaires, des analyses de données administratives, des analyses de coût-efficacité, des études de cas et des entrevues avec des informateurs clés.

L'évaluation du Programme d'ICC a fait appel à d'autres sources, dont :

- un sondage en ligne avec les clients des centres d'accès à la technologie (avec suivi téléphonique), des entrevues avec les directeurs de centres d'accès à la technologie qui n'avaient pas été sélectionnés pour une étude de cas et une étude de dossier.

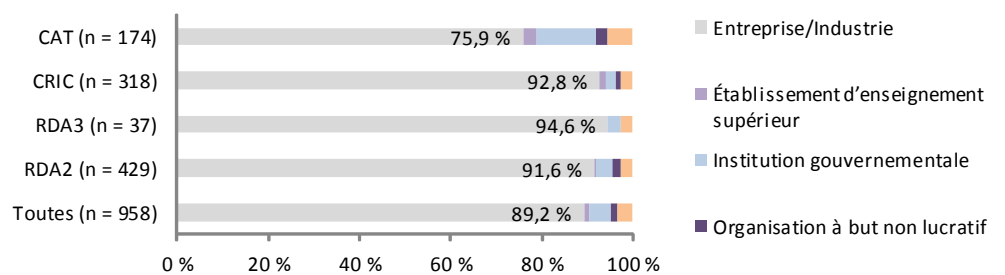
La plupart des projets financés par le FISCC n'étaient pas terminés au moment de la collecte de données. Par conséquent, il a été difficile de vérifier dans quelle mesure ils avaient réellement atteint leurs objectifs et leurs résultats. De plus, mesurer les effets des projets financés par le FISCC au cours de cette évaluation s'est révélée une tâche d'autant plus compliquée que les retombées et les bienfaits sociétaux de la R et D en sciences humaines ne se manifestent, le plus souvent, qu'à long terme. L'équipe d'évaluation a utilisé plusieurs sources de données, telles que des entrevues avec des informateurs clés et des études de cas pour extraire l'information qualitative disponible liée aux résultats des projets financés par le FISCC.

## 2. Améliorer la capacité de R et D dans les collèges canadiens

Le Programme d'ICC et le Fonds FISCC :

- Renforcent la capacité des collèges d'entreprendre des activités de R et D et d'adapter l'objet de celles-ci aux besoins des organisations aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de leur communauté;
- Placent les collèges en position favorable pour établir des partenariats ciblés et à court terme avec des organismes (p. ex., un projet de développement d'un produit ou service particulier);
- Renforcent la reconnaissance et la réputation des collèges et des spécialistes qui y travaillent;
- Favorisent les partenariats avec les organismes communautaires et les PME;
- Améliorent la mobilisation des connaissances auprès des partenaires, des collectivités et d'autres utilisateurs finaux potentiels (p. ex., au moyen de réunions formelles et informelles tenues avec les partenaires au cours d'un projet, de sites Web des partenaires et d'ateliers avec les utilisateurs finaux).

Partenaires participant à une subvention TAC, CRIC ou RDA, par type d'organisation et de subvention (de 2010-2011 à 2016-2017)



## 5. Soutenir l'innovation sociale et le développement communautaire

Le FISCC offre aux collèges une excellente occasion de se pencher sur la question de l'innovation sociale. La plupart des projets financés par le FISCC n'étaient pas terminés au moment de l'évaluation.

- Deux facteurs clés liés au concept d'innovation sociale distinguent les projets financés par le FISCC de la majorité des projets financés par le Programme d'ICC. Les résultats de ces projets doivent : 1) servir à amorcer un changement social à l'échelle locale, régionale, provinciale ou nationale; 2) être largement diffusés afin de s'assurer que d'autres organisations, collectivités ou la société en général puissent bénéficier de leurs conclusions, produits ou services.
- Les stratégies de diffusion comprennent, entre autres, des sites Web, des blogues, des portails de données, de courtes vidéos et des rapports en langage clair (c.-à-d. des documents non universitaires), des présentations lors de conférences et des publications universitaires.
- Les projets financés cherchaient à soutenir l'innovation sociale et le développement communautaire et ont abouti, pour les partenaires, au développement de nouveaux produits et/ou services ou à l'amélioration de produits et/ou services existants au sein du collège et/ou offerts par leur(s) partenaire(s).